

Pôle de Formation
Equestre

**FORMATION
DEJEPS
MENTION
CSO-CCE-
DRESSAGE**

**DEVENEZ
PROFESSIONNEL DE
L'EQUITATION**

Quartier les Blaches
725 Chemin la Quarrée
26700 Pierrelatte
06.20.10.30.54

www.pole-formation-equestree.fr



D.E.J.E.P.S ACTIVITES EQUESTRES

Mention Obstacle – Complet – Dressage

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



Formation proposée :

- DEJEPS – 12 mois
- Attention ! Le devis joint représente le coût de formation maximum, hors équivalences et possibles allègements

Financements :

En fonction de votre parcours personnel :

- Contactez votre pôle emploi, plus de 26 ans
- Contactez votre mission locale, moins de 26 ans
- Contrat de professionnalisation
- Contrat région
- Fongecif
- VIVEA
- FASEA

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



PRESENTATION DU DOSSIER

- *Plaquette de présentation du DEJEPS*
- *Fiche d'inscription.*
- *Organisation des tests de sélection spécifiques à l'Organisme de Formation*
- *TEP (indispensable pour entrer en formation).*
- *Programme et devis de la formation*

A) Les missions du DEJEPS :

Le titulaire du DEJEPS conçoit, coordonne et met en œuvre un projet de perfectionnement dans la discipline de la mention : progression technique et entraînement du couple, formation, travail et suivi du cheval, organisation de compétition

B) Modalités / organisation :

La formation est prévue sur 12 mois, à raisons de 2 jours par semaine : lundi / mardi hors vacances scolaires.

C) Conditions d'accès :

➔ Vous êtes titulaire d'un BPJEPS/BEES ayant un bon niveau technique dans une discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition.

➔ Vous êtes candidats non titulaire d'un diplôme d'encadrement mais pouvant démontrer un bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition et des compétences pédagogiques validées par un test pédagogique. L'entrée en formation nécessite la validation d'exigences techniques pédagogiques préalables.

Vous êtes libre de choisir l'établissement d'alternance et votre tuteur. Si nécessaire, nous pouvons vous aider dans cette démarche.

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



SELECTION DES CANDIDATS

A - Modalités de sélection des candidats conformes aux exigences préalables à l'entrée en formation figurant dans l'arrêté de spécialité :

Les Pré requis pour présenter la sélection propre à l'organisme de formation sont :

→ **Attestation de réussite des Test d'Exigence Préalable**, ou faire la procédure de demande d'attestations de résultats en compétition de la DTN permettant d'obtenir : 1. La dispense du test technique des exigences préalables à l'entrée en formation (Cf. : arrêtés du 25 Janvier 2011)

→ **Attestation de formation aux premiers secours**

→ **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique et à l'enseignement des activités équestres datant de moins de trois mois

B - Modalités de sélection de l'effectif de stagiaires retenu par l'organisme de formation.

Le Pôle de Formation Equestre pourra demander des tests complémentaires qui permettront de positionner les candidats et les orienter et de leur proposer une préformation, si cela semble nécessaire.

1 – Un test pratique complémentaire, spécifique à chaque mention.

Test pratique Mention CSO : Enchaînement d'un parcours de type Amateur 2 Grand Prix

Test pratique Mention Dressage : Présenter un cheval sur le plat, avec des difficultés de la reprise Amat 3 préliminaire.

Test pratique Mention CCE : Enchaînement d'un parcours de Cross + présentation du cheval sur le plat avec des difficultés de la reprise de dressage du CCE niveau Amat 2.

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



2 – un test pédagogique :

Tests Pédagogique : Objectif de séance tiré au sort lors de l'entretien. Vous disposerez de 20 min de séance avec un élève de l'organisme de formation pour nous permettre d'évaluer vos compétences pédagogiques.

3 - une épreuve écrite :

Une petite rédaction de quelques lignes présentant votre projet professionnel

4 – un entretien de motivation :

- adéquation entre le projet professionnel et la réalité du métier
- connaissance des contraintes inhérentes au système de formation
- faculté à pouvoir s'intégrer dans une formation
- garantie de financement

→ Les tests de pré sélection se déroulent sur des demi-journées. Le candidat se présente avec un cheval pouvant répondre aux critères demandés.

Tarif : 80 €

Possibilité de louer un box pour la demi-journée : 15 € (à préciser au moment de l'inscription).

→ Documents à fournir : CV + lettre de motivation

→ Entretien Présenter votre CV et lettre de motivation. Exposer vos motivations professionnelles pour ce diplôme (projet professionnel, financement envisagé....)

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com




www.pole-formation-equestre.fr



DISPENSE DES CANDIDATS

A) Exigences techniques préalable en l'entrée en formation :

➔ Est dispensé de la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation les candidats justifiant de :

Dispense des exigences Techniques préalables pour l'entrée en formation		
<p>DEJEPS Mention CSO</p> 	<p>DEJEPS Mention CCE</p> 	<p>DEJEPS Mention Dressage</p> 
<p>5 Classements dans le 1^{er} quart en compétitions de niveau Am2 Grand Prix au minimum dans les 3 dernières années</p>	<p>3 Classements dans le 1^{er} quart en compétitions de niveau Am2 Grand Prix au minimum dans les 3 dernières années</p>	<p>3 Classements dans le 1^{er} quart en compétitions de niveau Am3 Préliminaire au minimum dans les 3 dernières années</p>

B) Exigences pédagogiques préalable en l'entrée en formation :

➔ Est dispensé de la vérification des exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire du BPJEPS mention activités Equestre.

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



FICHE D'INSCRIPTION FORMATION DEJEPS

CANDIDAT :

- Nom :
- Prénom :
- Date & lieu de naissance :
- Adresse :
- Ville & code postal :
- Téléphone :
- Mail :
- Diplômes, niveau équestre :
- Mention : Obstacle Complet Dressage

Entreprise et Lieu d'alternance envisagé (centre Équestre)

- ⇒ NOM Entreprise :
- ⇒ Adresse :
- ⇒ Nom du Tuteur
- ⇒ N° de Téléphone Mail @ :
- ⇒ N° Carte Pro
- ⇒ Diplôme du Tuteur Année d'Obtention.....
- ⇒ Statut du stagiaire (financement)

Situation Actuelle :

- Scolarité ou Universitaire :date de fin de Scolarité
- Activité Professionnelle
- Demandeur D'EmploiDate d'inscription
- Autres (Préciser)



Informations complémentaires

Les stagiaires sont assurés durant leur formation en :

- ✓ Responsabilité civile, pour les dommages causés à autrui dont ils seraient responsables dans le cadre de leur formation
- ✓ Individuelle accident, pour les dommages qu'il se causerait à lui-même ou dont il serait la victime dans le cadre des activités de formation

Les stagiaires doivent s'assurer par eux même en :

- ✓ Assurance sociale (maladie et accident de la vie privé)
- ✓ Complémentaire santé et accident si les garanties proposées leur semblent insuffisantes
- ✓ Responsabilité civile pour tous les cas où leur responsabilité personnelle pourrait être engagée

IMPORTANT

Vous devez être âgé de **18 ans** le jour de l'entrée en formation.

Vous devez être en possession du **galop 6** pour l'inscription aux tests.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.

Le **dossier complet** doit nous parvenir 15 jours avant les tests d'entrée.

Tests des exigences préalables et d'entrée en formation le **Novembre 2018**

Une convocation vous sera adressée précisant le déroulement des tests.

Formation du

27 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Demande d'inscription au Test de Sélection du Novembre 2019:

Je soussigné(e)..... sollicite mon inscription aux tests de sélection organisés par le Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte à la formation DEJEPS activités équestres mentionpour l'année 2019.

Fait à , le

Signature du candidat :



Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le : Complet – Incomplet
 Dossier retourné le :
 Dossier reçu à nouveau le : Complet - Incomplet

<u>Partie réservée à l'administration</u>	Pièces à joindre pour tous les candidats
	Fiche d'inscription
	Attestation de formation aux premiers secours (PSC1 / AFPS) ou tout titre équivalent
	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation (datant de moins de trois mois)
	Curriculum vitae
	Lettre de motivation manuscrite
	5 timbres au tarif en vigueur
	Chèque de participation aux tests d'entrée de 80 € à l'ordre du PFE (ce chèque restera acquis au PFE même si vous ne vous présentez pas à ces tests)
	Photocopie de votre attestation d'assuré social en cours de validité (document papier)
	Photocopie de la carte nationale d'identité (ou titre de séjour pour les étrangers)
	Deux photos d'identité (Nom et Prénom au dos)
	Attestation d'assurance en responsabilité civile
	Pièces à joindre pour les candidats concernés
	Pour les Français de moins de 25 ans : Attestation de recensement et certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
	Photocopie des diplômes donnant droit à des équivalences
	Photocopie de l'attestation de satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation, liées au niveau de pratique équestre professionnelle (annexe III de l'arrêté du 28 juin 2003) ou diplôme donnant l'équivalence des exigences préalables